

Conclusions de la conférence : Rassembler les ONAD européennes pour renforcer les systèmes nationaux - Le rôle des ONAD européennes dans l'écosystème antidopage mondial

Les ONAD européennes appellent à une action concertée pour renforcer les systèmes antidopage nationaux et internationaux. Il est confirmé que de telles actions tendent au renforcement de la coopération et le dialogue entre les ONAD européennes, de la collaboration entre les ONAD européennes et l'AMA, ainsi qu'avec d'autres partenaires, en particulier les gouvernements des États membres du Conseil de l'Europe, ainsi qu'avec les observateurs du groupe de suivi de la Convention contre le dopage (T-DO) et du Comité ad hoc européen pour l'Agence mondiale antidopage (CAHAMA) du Conseil de l'Europe, ci-après dénommés « partenaire s ».

Pour plus de précision, les Organisations nationales antidopage (ONAD) des États membres du Conseil de l'Europe appellent l'écosystème mondial antidopage à prendre des mesures sur les thèmes suivants:

- Opportunités et défis avec les organisations sportives internationales et européennes
- Manœuvrer au sein des relations gouvernementales
- Coopération avec l'AMA.

Les présentes conclusions de la conférence s'appuient sur les conclusions des discussions tenues entre les ONAD européennes lors de la conférence de haut niveau qui s'est tenue à Bergen, en Norvège, le 12 juin 2025. Les conclusions se réfèrent aux principaux thèmes et questions clés de l'événement visant à recenser les possibilités, les pratiques et les solutions potentielles spécifiques à prendre en considération par les ONAD et les partenaires.

Les organisations sportives internationales et européenne : opportunités et défis

Comment les ONAD peuvent-elles répondre aux attentes des fédérations internationales tout en préservant leur indépendance opérationnelle?

Les ONAD européennes:

- s'engageront dans une coordination, une communication et une collaboration étroites avec les fédérations internationales, l'Agence de Contrôles Internationale (ITA), les principaux organisateurs d'événements et les fédérations sportives nationales afin de garantir que le dialogue, les efforts combinés et l'équilibre entre les attentes soient, dans la mesure du possible, conjugués;
- Planifieront autant en avance que possible les événements majeurs, notamment en ce qui concerne les Jeux Olympiques et les recommandations du Groupe de travail pré-Jeux, et intégreront ces recommandations dans le dialogue avec l'ITA.

Les ONAD européennes invitent:

- Les partenaires à les rejoindre dans ces efforts pour établir une collaboration plus étroite;
- Les partenaires et les parties prenantes à respecter leurs rôles et responsabilités respectifs dans l'écosystème antidopage, en particulier en ce qui concerne la garantie de l'indépendance opérationnelle des ONAD;
- Les fédérations internationales à entretenir un dialogue direct avec les ONAD sur les questions susceptibles d'impacter les programmes et priorités nationales antidopage dans le but de:

*Conclusions de la conférence:
Rassembler les ONAD européennes pour renforcer les systèmes nationaux*

- renforcer les efforts conjoints de lutte contre le dopage;
- accroître la flexibilité en matière d'exigences et les recommandations , et de formuler, dans la mesure du possible, des recommandations plutôt que d'émettre des exigences ;
- Les fédérations internationales et l'AMA à rechercher des définitions plus harmonisées, par exemple en ce qui concerne des concepts clés tels que les «athlètes de niveau international» et « événements internationaux »;
- Les fédérations internationales et l'ITA à informer les ONAD de leurs besoins en amont lors de grandes manifestations sportives, et être plus précises dans leurs recommandations, en vue pour les ONAD de faciliter la budgétisation, la planification et l'organisation de la logistique.

Comment améliorer la coopération entre les ONAD et l'ITA ? Devrions-nous faire la distinction entre les fournisseurs de services tiers tels que l'ITA et les fournisseurs de services privés ? Quel rôle les ONAD peuvent-elles jouer dans l'amélioration de la qualité des contrôles antidopage ?

Les ONAD européennes devront :

- Reconnaître que les prestataires de services privés peuvent être sollicités pour pallier des difficultés géographiques ou financières, ou pour aider à « lancer » un programme de contrôle;
- Collaborer avec les prestataires de services pour résoudre les problèmes et éviter les conflits, en veillant à ce qu'il existe des attentes claires et de bonnes pratiques contractuelles;
- Soutenir le passage d'une approche axée sur la quantité à une approche qui garantisse également la qualité de la collecte d'échantillons;
- Rechercher des moyens d'élaborer des normes de qualité minimales et fournir des critères clairs lorsqu'il est fait appel aux ONAD pour intervention dans le pays d'origine ou à des prestataires de services en provenance de juridictions étrangères;
- Saluer les efforts déployés par l'ITA pour améliorer la qualité globale des contrôles au niveau international;
- Rechercher des solutions aux problèmes liés à la coopération, par exemple en ce qui concerne les fédérations internationales n'ayant que certaines compétences couvertes par l'ITA, ou les problèmes de calendriers concernant le partage d'informations et de demandes de contrôles;
- S'efforcer de résoudre les difficultés liées à l'échange de renseignements et d'informations avec les non-signataires du Code ;
- Se coordonner avec les organismes régionaux et internationaux, tels que l'Institut des organisations nationales antidopage (iNADO), pour centraliser les positions des ONAD et organiser d'autres conférences/séminaires axés sur les contrôles afin de faciliter le partage d'informations et de bonnes pratiques.

Les ONAD européennes invitent:

- Les fédérations internationales et l'ITA à faire appel, dans la mesure du possible, aux ONAD comme prestataire de services préférentiel pour la collecte d'échantillons;
- Les fédérations internationales et l'ITA à privilégier la qualité plutôt que sur la quantité lors de la planification et de l'obtention du prélèvement d'échantillons.

Comment les ONAD devraient-elles se positionner par rapport aux contrôles lors d'épreuves internationales?

Les ONAD européennes devront:

- Élaborer des accords de coopération officiels entre les ONAD, les fédérations internationales et l'ITA;
- Promouvoir et tirer profit de la valeur unique apportée par les ONAD, à travers leurs agent.es de contrôle du dopage (ACD) dûment formé.es et accompagnateurs locaux, leur expertise logistique et connexions institutionnelles;
- promouvoir le partage d'information et de certification pour garantir la qualité et la cohérence entre les organisations;

*Conclusions de la conférence:
Rassembler les ONAD européennes pour renforcer les systèmes nationaux*

- Faciliter la coordination au niveau national, sous la direction des ONAD, avec la participation des autorités publiques telles que les douanes, les services de santé et les autorités policières.

Les ONAD européennes invitent:

- Les partenaires à reconnaître et tirer profit de la valeur unique apportée par les ONAD lors de contrôles au cours d'événements internationaux, à travers leurs ACD dûment formé.es et accompagnateurs locaux, leur expertise logistique et connexions institutionnelles;
- L'ITA et les fédérations européennes et internationales à faire appel, dans la mesure du possible, aux ONAD pour aider aux contrôles lors d'événements et d'inclure rapidement ces dernières au plan de répartition des contrôles, en particulier lorsque les événements se tiennent sur le sol national.

Manœuvrer au sein des relations gouvernementales

Comment pouvons-nous assurer un bon équilibre entre, d'une part, la définition des attentes en matière d'activités et de suivi afin de garantir la responsabilité de l'ONAD et, d'autre part, le fait que cela ne porte atteinte ni à l'indépendance opérationnelle de l'ONAD ni à la prévisibilité et à l'intégrité des programmes nationaux de lutte contre le dopage?

Les ONAD européennes devront:

- Soutenir la poursuite de l'élaboration et du perfectionnement d'une définition améliorée de l'indépendance opérationnelle de l'ONAD au sein du Code mondial antidopage;
- Soutenir le Groupe de travail de l'AMA sur l'indépendance opérationnelle des organisations nationales antidopage, en particulier en ce qui concerne les questions fondamentales relatives à l'importance de l'indépendance et aux moyens d'y parvenir;
- Réexaminer leurs garanties visant à garantir l'indépendance opérationnelle après l'adoption de la nouvelle définition dans le Code mondial antidopage 2027, et y introduire les changements nécessaires en coopération avec les autorités publiques compétentes;
- Communiquer avec l'AMA et le T-DO bien en amont tout problème potentiel lié à l'indépendance opérationnelle qui pourrait émerger et se coordonner avec eux

Les ONAD européennes invitent:

- Le T-DO et l'AMA à soutenir les ONAD européennes susceptibles de rencontrer des difficultés dans la mise en œuvre d'une nouvelle définition de l'indépendance opérationnelle, y compris au moyen d'une assistance technique appropriée telle que des conseils juridiques, des consultations en ligne ou des visites sur place si nécessaire;
- Le T-DO et l'AMA à s'adresser par écrit, sur demande, aux autorités publiques compétentes d'un pays pour expliquer l'importance de l'indépendance opérationnelle des ONAD et les encourager à prendre les mesures juridiques ou financières nécessaires pour répondre aux exigences requises;
- Les gouvernements et le T-DO à envisager de modifier les Recommandations pertinentes au niveau du T-DO ou du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe afin de renforcer l'indépendance opérationnelle des ONAD;
- Les gouvernements à envisager la modification de la Convention de l'UNESCO afin de mieux garantir l'indépendance opérationnelle des ONAD.

Du point de vue des ONAD, comment les gouvernements peuvent-ils aider les ONAD à garantir leurs conditions-cadres (juridiques, financières, humaines), y compris la base juridique des activités antidopage?

Les ONAD européennes devront:

- Encourager les gouvernements à entamer rapidement des consultations sur les processus législatifs pertinents en matière de lutte contre le dopage afin de remédier à tout obstacle potentiel inattendu;

*Conclusions de la conférence:
Rassembler les ONAD européennes pour renforcer les systèmes nationaux*

- Identifier clairement les domaines de la loi qui pourraient devoir être modifiés, et informer et se coordonner avec les autorités compétentes, en particulier les ministères responsables du sport afin de faciliter une adaptation en douceur aux nouvelles exigences touchant aux programmes nationaux antidopage;
- Rechercher proactivement d'autres sources de financement tant que possible, par exemple auprès des fédérations nationales ou d'acteurs privés;
- Améliorer leur visibilité dans le domaine public pour mettre en valeur leur pertinence et leurs réalisations.

Les ONAD européennes invitent:

- Les gouvernements à s'assurer la présence de personnes clés au sein du ministère et/ou de son bureau responsable en matière de sport qui soient dûment formées et pouvant servir de point focal pour les ONAD;
- les autorités nationales à veiller à ce que le cadre juridique applicable soit suffisamment détaillé, tout en évitant la nécessité d'adopter de nouvelles lois ou révisions chaque fois que des modifications seront apportées au Code mondial antidopage ou aux standards internationaux;
- les gouvernements à rappeler la nécessité d'adapter leur législation en se référant à des instruments internationaux tels que la Convention du Conseil de l'Europe contre le dopage (135) et la Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport (STE 135);
- les autorités nationales à aider les ONAD à imposer certaines obligations antidopage aux fédérations nationales et à mieux faciliter la coopération entre les fédérations sportives nationales et les ONAD;
- Les gouvernements à assurer un financement suffisant aux ONAD et à envisager l'adoption de lois ou mesures stipulant par défaut la garantie d'un certain pourcentage issu du budget du sport consacré aux activités antidopage.

Du point de vue des ONAD, comment les gouvernements peuvent-ils assurer une coopération suffisante et un échange efficace d'informations entre les autorités nationales compétentes et les ONAD?

Les ONAD européennes devront:

- Rechercher un cadre juridique efficace et des protocoles d'accord pour la coopération avec les services de maintien de l'ordre, tels que la police, les douanes et d'autres autorités nationales;
- Encourager une coopération bidirectionnelle et structurée dans le cadre de laquelle les ONAD peuvent fournir des informations aux services répressifs, mais aussi recevoir un retour d'information et un suivi;
- Promouvoir la coopération internationale entre les ONAD et les services de détection et de répression internationaux;
- Contribuer à un système de coopération fondé sur la confiance mutuelle, la flexibilité et la compréhension des rôles et responsabilités respectifs.

Les ONAD européennes invitent les gouvernements à:

- Veiller à ce que les ONAD disposent des pouvoirs appropriés pour exercer leurs fonctions ou se voir attribuer davantage de pouvoirs si nécessaire, tout en veillant également à ce qu'il existe un équilibre approprié avec les pouvoirs d'application de la loi.

Coopération avec l'AMA

Comment l'AMA peut-elle soutenir les efforts des ONAD pour renforcer les systèmes nationaux antidopage ? Et comment les ONAD peuvent-elles soutenir les efforts du Conseil de l'Europe pour renforcer les relations européennes avec l'AMA ?

*Conclusions de la conférence:
Rassembler les ONAD européennes pour renforcer les systèmes nationaux*

Les ONAD européennes devront:

- Reconnaître le double rôle de l'AMA en tant que facilitateur et régulateur et, et jouer un rôle constructif dans les efforts de conformité tels que les audits ;
- S'engager à communiquer ouvertement, honnêtement et directement avec l'AMA en vue de résoudre les problèmes et les questions de manière coopérative, et à respecter les différentes perspectives et différences d'opinion;
- Soutenir les efforts visant à renforcer la confiance dans le système antidopage afin de garantir la crédibilité des efforts conjoints en faveur des sports propres;
- Réaffirmer leur engagement en faveur d'un sport propre et prendre leurs distances par rapport aux événements qui promeuvent le dopage, tels que les « jeux améliorés ».

Les ONAD européennes invitent l'AMA à:

- Assurer un équilibre dans son rôle de facilitateur et régulateur, afin de soutenir la poursuite du développement tout en veillant au respect et à l'harmonisation des programmes et actions antidopage;
- Reconnaître le soutien apporté par les ONAD aux activités et initiatives de l'AMA, tout en reconnaissant également que l'absence de soutien ouvert sur des questions particulières ne reflète nullement un manque d'engagement dans la lutte contre le dopage dans le sport;
- S'engager à communiquer ouvertement, honnêtement et directement avec les ONAD pour résoudre les problèmes et les questions de manière coopérative, et respecter les différentes perspectives et différences d'opinion.

Observations finales

Les conclusions de la conférence seront diffusées à toutes les ONAD européennes. Dans l'optique d'un éventuel suivi, les ONAD européennes souhaiteraient également inviter le Conseil de l'Europe et les partenaires concernés à assurer la poursuite d'événements et d'activités de cette nature en vue de trouver les moyens de rassembler les ONAD européennes, de renforcer les systèmes nationaux et de veiller à ce que les ONAD européennes continuent d'innover et de jouer un rôle de premier plan au sein des activités mondiales de lutte contre le dopage.

Liste des ONAD participantes

Les ONAD des États membres du Conseil de l'Europe suivantes ont participé à la Conférence:

Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, République de Moldova, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Tchéquie, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Türkiye et Ukraine.

Programme de la conférence

8:30-8:59	Arrivée et inscription
9:00-10:00	1. Ouverture de la Conférence • Rune Andersen, Antidopage Norvège • Erlend Hanstveit, Secrétaire d'État, Ministère royal norvégien de la Culture et de l'Égalité • Bjørn Berge, Secrétaire Général adjoint, Conseil de l'Europe • Witold Banka, président de l'AMA • Q&R
10:00-10:30	<i>Pause-café et réseautage</i>
10:30-12:30	2. Thème 1: Les organisations sportives internationales et européenne : opportunités et défis a) Présentation : Définir la scène a. Influence de la Fédération Internationale (FI) sur les programmes nationaux antidopage b. Coopération avec l'ITA et les prestataires de services privés c. Rôle des ONAD dans les contrôles lors d'événements internationaux b) Discussions en petits groupes par tables c) Présentation et discussion des résultats en plénière
12:30-13:30	<i>Déjeuner</i>
13:30-15:30	3. Thème 2: Manœuvrer au sein des relations gouvernementales a) Présentation : Définir la scène a. Trouver un équilibre entre l'indépendance opérationnelle des ONAD et leur responsabilisation vis-à-vis des gouvernements b. Fournir le cadre juridique et financier des ONAD c. Coopération avec la police, les douanes et d'autres autorités publiques b) Discussions en petits groupes c) Présentation et discussion des résultats en plénière
15:30-16:00	<i>Pause-café et réseautage</i>
16:00-16:45	4. Thème 3: Table ronde - Coopération avec l'AMA
16:45-17:00	5. Observations finales 6. Clôture de la Conférence